

Pénurie de personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoire : le gouvernement fermé aux revendications syndicales

Au cours des dernières semaines, vous avez été très nombreuses à vous présenter à vos assemblées générales locales pour mieux comprendre les impacts de l'arrêté 2021-071 sur votre situation professionnelle et personnelle. Vos questions pertinentes prouvent que vous avez à cœur vos conditions de travail et la pérennité du réseau public de santé.

Or, les conditions **trop restrictives** des primes offertes ne répondent ni à vos besoins ni à vos attentes. Les chiffres présentés par le gouvernement sont sans équivoque : **l'opération charme ne fonctionne pas**.

Au cours de la dernière semaine, la FIQ a fait front commun avec d'autres organisations syndicales qui représentent des professionnelles en soins (FSQ-CSQ, FSSS-CSN, SQEES-FTQ et SCFP) pour résoudre l'importante crise de pénurie de personnel, avec des solutions **autres que l'arrêté 2021-071**. Or, la dernière rencontre entre le comité de travail et le gouvernement s'est soldé par un échec. **Le ministre de la Santé a mis le feu au réseau et demande maintenant aux syndicats de l'éteindre à sa place**. Ce n'est pas de la collaboration.

Le gouvernement ne comprend pas que l'arrêté comporte plus que des irritants. **L'arrêté, qui ne respecte pas la convention collective, est coercitif, disqualifiant et inéquitable**. Le 8 novembre, les syndicats ont dénoncé cette attitude antisyndicale d'une même voix lors d'une conférence de presse.

Plainte au Tribunal administratif du travail

Depuis mars 2020, **155 arrêtés ministériels ont été adoptés, dont 105 décrets touchant uniquement aux conditions de travail**. Pourtant, la méthode forte ne fait qu'affaiblir le réseau de la santé et remet en cause le processus de négociation.

L'arrêté 2021-071 est une entrave au travail syndical et prouve que le gouvernement a négocié de mauvaise foi la dernière convention collective et que son cadre budgétaire était un mirage. **C'est intolérable et la FIQ demandera au Tribunal administratif du travail de rappeler le gouvernement à l'ordre**. L'État d'urgence ne doit plus être un prétexte pour entraver le travail syndical. **Jamais la FIQ et la FIQP ne négocieront des arrêtés ministériels**.

Le gouvernement n'a tout simplement pas les moyens de ses ambitions. Où sont les 3000 nouvelles embauches promises pour vous dégager des tâches administratives? Où est l'argent promis dans la convention collective et que vous deviez recevoir ce mois-ci? [Verser des intérêts légaux pour tout retard et vous présenter des excuses, comme la FIQ et la FIQP l'ont exigé la semaine dernière est la moindre des choses.](#)

Le lien de confiance est brisé depuis longtemps et la **seule manière de le rétablir est de permettre à la FIQ et à la FIQP de jouer pleinement leur rôle de représentation afin qu'elles défendent vos droits**.